

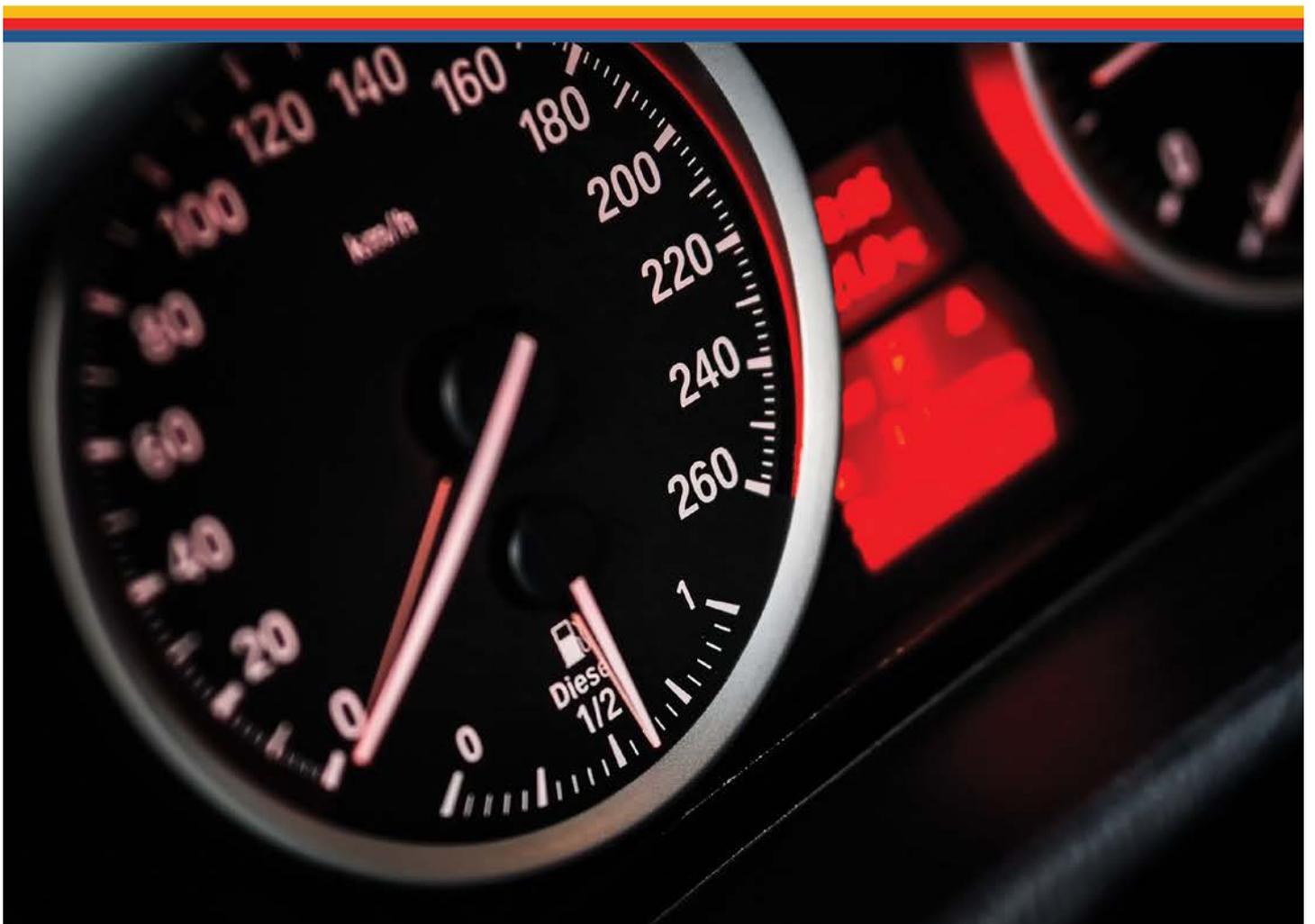


# CESC

Conseil Economique, Social et Culturel de la Polynésie française

## Voeu

Sur la problématique des résultats aux examens de permis de conduire en Polynésie française, sur les véritables facteurs de réussites et d'échecs, afin de déterminer les réponses adaptées pour améliorer les résultats à venir et favoriser la maîtrise de la conduite.





# CESC

Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française  
Apooraa Matutu Ti'a Rau e Mata U'i no Polinesia farani

## **VOËU**

**Sur la problématique des résultats aux examens de permis de conduire en Polynésie française, sur les véritables facteurs de réussites et d'échecs, afin de déterminer les réponses adaptées pour améliorer les résultats à venir et favoriser la maîtrise de la conduite**

**Présenté par :**

Madame Noelline PARKER

Transmis par le bureau le **28 février 2019**  
Et adopté en assemblée plénière le **4 mars 2019**

02/2019

**VCEU**

Vu les dispositions du règlement intérieur du Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française (CESC) ;

Vu la réunion du bureau du **28 février 2019** ;

Vu la transmission la convocation des membres du CESC en plénière n° **182/CESC/2019 du 28 février 2019** ;

Le Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française a adopté, lors de la séance plénière du **4 mars 2019**, le vœu dont la teneur suit :



**Vœu n°02/2019 : sur la problématique des résultats aux examens de permis de conduire en Polynésie française, sur les véritables facteurs de réussites et d'échecs, afin de déterminer les réponses adaptées pour améliorer les résultats à venir et favoriser la maîtrise de la conduite**

*Vœu présenté par Mme Noelline PARKER*

**Le CESC de la Polynésie française adopte le vœu dont la teneur suit :**

Pouvoir se déplacer dans des conditions favorables de sécurité et de confort, est devenu une nécessité dans la société polynésienne d'aujourd'hui. Chaque année, ce sont environ 6000 personnes qui s'inscrivent et se présentent aux examens de permis de conduire.

L'autonomie et le confort que confère l'automobile ont suscité un engouement certain chez les Polynésiens pour ce moyen de transport. Elle se présente également comme un vecteur d'insertion et de réussite économique et sociale, et participe à plus d'un titre à l'amélioration des conditions de vie. Pour certains, le permis est indispensable pour trouver un emploi ou pour exercer leur profession.

Rappelons par ailleurs que dans notre contexte insulaire, les transports publics collectifs de personnes n'ont pas encore fait la preuve de leur efficacité et restent insuffisamment attractifs. Les aménagements routiers laissent encore trop peu de places aux complémentarités modales (bus, vélos et autres), si bien que l'automobile est un moyen de transport devenu presque incontournable.

Mais apprendre à conduire relève d'une démarche exigeante qui requière une préparation pour laquelle des formateurs experts, enseignants diplômés de la conduite et de la sécurité routière, apportent leurs concours et accompagnent les futurs conducteurs. L'objectif général étant d'amener tout automobiliste à la maîtrise de compétences en terme de conduite.

En Polynésie française, le taux de réussite à l'examen du code de la route serait de 26,5% et de 30% pour l'examen de la conduite, concernant le permis B en 2016<sup>1</sup>. Force est de constater que l'obtention du permis de conduire et donc la réussite aux examens, n'est pas à la portée de tous les Polynésiens. Ces résultats seraient bien en deçà de ceux constatés en métropole, avec en 2017 un taux de réussite moyen de 66,14% aux épreuves théoriques générales<sup>2</sup> du code de la route et à plus de 60% pour les épreuves pratiques de conduite.

En Polynésie française, les conditions de préparation à l'examen du permis de conduire, de son déroulement et de son obtention, sont définies dans un corpus de textes locaux, principalement le code de la route et un ensemble d'arrêtés subséquents. La faiblesse de ces résultats nous interpellent et nous interrogent sur les difficultés que rencontrent les familles polynésiennes pour accéder au permis de conduire et dont certaines témoignent. Elles

<sup>1</sup> Il existe plusieurs catégories de permis en fonction des types de véhicules

<sup>2</sup> Permis B, B1 et BE

entrent en résonance avec des problématiques de fond telles que l'éloignement géographique, le prix des formations, mais aussi les disparités socio-éducatives et économiques.

Certains publics se résignent et abandonnent l'idée de réussir aux examens du permis, d'autres mêmes finiraient par conduire sans permis. Aucune alternative n'est laissée aux personnes qui échouent et qui restent en « perte sèche ». D'autant que les formations sont onéreuses et le coût financier est considérable.

Le CESC invite donc les pouvoirs publics à se pencher sur les difficultés rencontrées par les populations pour la préparation et la réussite à l'examen des permis de conduire et à mettre en lumière les facteurs de réussite.

Il préconise au préalable que les autorités publiques compétentes établissent un diagnostic chiffré et fiable qui nous éclaire sur l'évolution du nombre de personnes qui s'inscrivent et se présentent aux examens des permis de conduire, mais surtout sur l'évolution des résultats à ces examens, afin de pouvoir en tirer des conclusions circonstanciées.

Sur la base d'un diagnostic quantitatif et qualitatif, le CESC préconise de rechercher des réponses adaptées pour améliorer la tendance, en favorisant la maîtrise des compétences et des connaissances requises en matière de conduite et de sécurité, et un accès pour le plus grand nombre.

Le CESC rappelle également que la croissance urbaine et son mode de vie citadin exige la mise en place d'un système de transports publics collectifs de personnes adapté aux nouveaux besoins et aspirations de la population. La mise en place d'un système de transport collectif fiable et attractif doit constituer une alternative à l'usage de l'automobile.

\*\*\*

**Tel est le vœu du Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française.**

## SCRUTIN

Nombre de votants :	.....	30
Pour :	.....	27
Contre :	.....	0
Abstentions :	.....	3

## ONT VOTE POUR : 27

### Représentants des entrepreneurs

01	ANTOINE-MICHARD	Maxime
02	BAGUR	Patrick
03	BOUZARD	Sébastien
04	TROUILLET	Thierry

### Représentants des salariés

01	LE GAYIC	Cyril
02	SHAN CHING SEONG	Emile
03	SOMMERS	Eugène

### Représentants du développement

01	BESINEAU	Rainui
02	BODIN	Mélinda
03	ELLACOTT	Stanley
04	FABRE	Vincent
05	HOWARD	Marcelle
06	LE MOIGNE-CLARET	Teiva
07	TEMAURI	Yvette
08	TEVAEARAI	Ramona
09	UTIA	Ina

### Représentants de la vie collective

01	CHIMIN	Etienne
02	FOLITUU	Makalio
03	JESTIN	Jean-Yves
04	KAMIA	Henriette
05	LOWGREEN	Yannick
06	PARKER	Noelline
07	PETERS ép. KAMIA	Léonie
08	PROVOST	Louis
09	TEIHOTU	Maiana
10	TIHONI	Anthony
11	TOURNEUX	Mareva

## SE SONT ABSTENUS : 3

### Représentants des salariés

01	HELME	Calixte
02	SOMMERS	Edgard
03	TOUMANIANTZ	Vadim